

Compte rendu de la réunion du C.E.P. du 19.04.2018 à Louvain

Présents : B. Danhieux, P. De Mot, J.L. Dessart, P. Garcia, J.F. Hannosset, F. Lievens, T. Marique, P. Moons, T. Pierloot.

Excusé : F. Soetaert

1. Communication du président

- Le Président félicite F. Lievens pour sa nomination au poste de Président de la V.H.V. ad interim.
- Il félicite également le club d'Achilles Bocholt, vainqueur de la BENELeague 2017/2018.
- Le président fait état du tirage au sort pour le CE 2020. La Belgique rencontrera en effet la Croatie, la Serbie et la Suisse.

2. Approbation du PV de la réunion du 25.01.2018

- Pas de remarque. Le P.V. est approuvé et peut être publié dans les JO.

3. Trésorerie

- Le Président remercie H. Delmelle et P. Chapaux pour le travail réalisé. S'agissant des comptes 2017, P. Moons constate que les budgets concernant les différentes sélections ont bien été respectés. S'agissant des recettes, on constate un solde négatif de 52.000 € pour les sélections nationales et de 17.000 € pour la finale de la coupe de Belgique. Les rentrées restent le nerf de la guerre et le marketing reste un problème. Dans leur totalité, les dépenses et les recettes ont augmenté.
- Pour ce qui concerne le budget 2018, J.L. Dessart estime que la situation reste préoccupante. P. Moons ajoute qu'on doit rester prudent s'agissant des dépenses.
- F. Lievens fait remarquer que les cotisations à l'IHF et au COIB n'apparaissent pas dans le budget.

4. Euro 2022

- La réalisation du projet suit son cours. Une nouvelle réunion d'inspection de la Lotto Arena avec J. Tuik (représentant de l'EHF) est programmée au 20.04.18. Lors de la première inspection, la salle étant en configuration « spectacle », les vestiaires n'avaient pu être visités. P. Moons a le sentiment que J. Tuik rendra un avis positif à l'EHF.
- Une demande de subvention a été demandée, via la VHV, à Sport Vlaanderen. Une réponse est attendue pour fin mai, début juin ; en espérant l'avoir au plus tard le 19.06.18 avant le congrès EHF.
- Le Président a programmé deux réunions avec des firmes. Le problème restant que les rentrées pour les organisateurs ne sont pas clairement définies.
- La ville d'Anvers signera une convention avec l'U.R.B.H. et la V.H.V. car aucune subvention ne sera directement accordée à l'U.R.B.H.
- P. Moons souligne la bonne collaboration entre les représentants des trois pays (BEL – ESP – FRA). Il pense que cette organisation peut servir de levier pour lancer le handball en Belgique.
- J.L. Dessart fait remarquer que si nous obtenons l'organisation de ce CE, il s'agira de préparer la sélection belge en conséquence. Pour P. Moons les trois missions importantes seraient : organisation – préparation – promotion.
- L'attribution de l'organisation de l'Euro 2022 est programmée au 20.06.18 à Glasgow.
- Le Président fait remarquer qu'au sein du C.E.P., aucune personne ne s'occupe du marketing et donc des rentrées financières. Il ajoute qu'il a eu une discussion avec J. Stryckers et qu'il reviendra avec une proposition concrète pour la prochaine réunion du C.E.P..

5. Cadre technique

- 24 candidatures sont parvenues au secrétariat U.R.B.H.. Une short list a été établie lors d'une réunion au COIB et 3 personnes (de nationalité française) ont été identifiées. Celles-ci seront auditionnées par M. Kranzen, J. Vandenberg et J. Vonckx et une proposition sera transmise au C.E.P. pour validation de la nomination de l'entraîneur. La procédure a été convenue avec l'aide d'Eddy De Smedt (COIB) et les 3 candidats ont dû répondre à un questionnaire établi par un psychologue. T. Marique confirme que J. Vandenberg et J. Vonckx ont bien fixé le cadre d'intervention. Une fois la décision prise, une rencontre entre notre président, l'intéressé et le président de son club sera programmée afin de formaliser les conditions de cet engagement.
- Le T2 devra être belge et bilingue.

6. Projet Licence club

- Certains clubs de BENELeague ont fait savoir qu'ils n'étaient pas au courant du projet. B. Danhieux et J.L. Dessart précisent que deux réunions (une à la V.H.V. ou aucun représentant du club de Hasselt n'était présent et une autre à la L.F.H) ont été organisées pour présenter le projet à tous les clubs évoluant en divisions nationales. Ces réunions étaient très actives et il a été tenu compte de certaines remarques pour faire quelques changements.

J.L. Dessart ajoute qu'à l'occasion de l'AG de la L.F.H., il a communiqué aux clubs que les informations définitives leur seraient transmises durant le mois de juin.

B. Danhieux déclare que l'aspect « contrôle » est important et que des amendes peuvent être prévues si non-respect de certains points

- B. Danhieux et F. Soetaert rédigeront un texte définitif qui sera traduit en français par F. Lievens.

7. Grille des championnats 2018/2019

- Suite à plusieurs remarques de B. Danhieux, il fera parvenir ses propositions au S.G. et en cas d'accord, la nouvelle grille sera entérinée et publiée dans les meilleurs délais. La proposition de modification de l'article 633 URBH est acceptée.

8. Divers

- L'assemblée générale de l'URBH est programmée au mardi 22.05.2018 à 19h30
Les comptes 2017 devront être contrôlés auparavant par A. Praillet et un représentant de la V.H.V.
- Concernant l'organisation des finales URBH « jeunes », seul le HC Visé BM a envoyé une soumission de 500 €. JF Hannosset fait remarquer que cette soumission ne remplit pas les conditions édictées dans l'appel à soumissions et qu'il faut absolument respecter les demandes et agir ainsi en transparence avec tous les clubs. Il est donc décidé qu'un nouvel appel d'offre sera publié en spécifiant que l'attribution de cette activité serait faite à la meilleure offre chiffrée reçue pour le 30.04.18.
- Suite à l'intervention de J.F. Hannosset, P. Moons déclare qu'il a déjà expliqué la procédure utilisée pour désigner le T1 de l'équipe nationale messieurs et que l'approche faite par les techniciens est très bonne. Une candidature sera logiquement proposée au prochain C.E.P.

Prochaine réunion le mardi 22.05.18 (A.G. U.R.B.H. suivie d'un C.E.P.).